



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 117748

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation budgétaire particulièrement préoccupante des hôpitaux publics. L'objectif national de dépenses de l'assurance maladie (ONDAM) accordé par le Gouvernement aux établissements de santé en 2007 (+ 3,5%) n'est même pas suffisant pour couvrir les dépenses minimum de fonctionnement des hôpitaux à moyens constants en personnels qui progresseront automatiquement de + 4,59% en 2007. Ce décalage entraîne un besoin de financement mécanique de 600 millions d'euros avant même que l'année ait commencé. Par ailleurs les hôpitaux publics ont à supporter l'amputation de l'ONDAM d'une « réserve » de 75 millions d'euros destinée à couvrir le dépassement d'activité des établissements constaté en 2006. Il n'est pas acceptable enfin qu'à cette régulation aveugle et inéquitable s'ajoute une évolution tarifaire qui ne profite qu'à 50 % au secteur public du fait du gel de la dotation annuelle complémentaire qui représente encore une part importante des ressources des établissements publics. Il lui demande quelles mesures urgentes il compte prendre pour sauvegarder la qualité de notre service public hospitalier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117748

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1210